

**Mot du maire**  
**Janvier 2025**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme à l'habitude, je tiens à vous faire part des récentes activités et des projets en cours dans notre municipalité.

**Embarcation nautiques lac Montjoie**

Depuis plusieurs mois, nous sommes en discussions avec la SEPAQ afin de trouver un terrain d'entente concernant l'interdiction des embarcations nautiques extérieures sur le lac Montjoie.

Nos discussions visent à ce que l'offre de la SÉPAQ se limite à la location d'embarcations exclusivement dédiées à ce lac. Cette mesure a pour objectif de préserver la qualité de l'environnement tout en rendant le lac accessible aux visiteurs.

**Dossiers prioritaires**

La semaine prochaine, nous rencontrerons notre député provincial, M. André Bachand, pour discuter de plusieurs dossiers prioritaires :

- Nos projets soumis aux programmes PRACIM (nouvelle mairie et centre communautaire) et PAFIRSPA (centre sportif multifonctionnel);
- Nos démarches concernant l'amiante dans le dossier du projet d'égout et aqueduc;
- Le dossier de l'agrandissement de l'école Jardin des Lacs, actuellement mis en pause.

**Patinoire et anneau de glace**

Je tiens également à remercier chaleureusement nos équipes municipales pour leur travail acharné qui a permis l'ouverture de la patinoire de hockey dès le 26 décembre malgré les défis liés aux conditions météorologiques. L'arrosage nécessaire pour l'anneau de glace a pris un peu plus de temps, mais son ouverture est prévue cette semaine.

**Renouvellement avec le CSSRS**

En ce qui concerne l'éducation, nous travaillons activement au renouvellement de la location des salles A et B avec le CSSRS afin d'éviter la relocalisation de nos enfants dans d'autres écoles. Toutefois, nous insistons sur le fait que cette solution doit rester temporaire et que l'agrandissement de l'école Jardin des Lacs doit devenir une priorité pour le gouvernement.

**Acquisition de l'Église et l'ancien presbytère**

Concernant l'acquisition de l'Église, nous attendons un suivi des marguilliers d'ici la fin du mois. Quant à l'ancien presbytère, nous n'avons pas encore reçu de nouvelles d'une offre d'achat formelle.

**Journal *Le St-Denisien***

Nous avons aussi conclu une nouvelle entente avec notre journal local, *Le St-Denisien*, afin d'améliorer la diffusion des informations locales et citoyennes.

**Positionnement de bacs**

Enfin, je vous rappelle l'importance de bien positionner vos bacs de déchets, recyclage et compost lors des collectes. Des bacs mal placés peuvent gêner le déneigement et causer des désagréments. Veuillez les disposer à l'entrée de votre cour, en veillant à laisser un espace suffisant entre eux.

**Club de ski de fond *Les Fondeurs***

Pour terminer, je suis heureux de vous annoncer que les pistes du Club de ski de fond *Les Fondeurs* sont désormais ouvertes. Je vous invite à vous procurer un laissez-passer au coût de 20 \$, disponible à l'*Intermarché* ou au dépanneur *Esso Carrefour du lac Brompton*. Un stationnement est accessible tout juste après le 1280, chemin Bouffard, pour un accès direct aux pistes.

Merci pour votre engagement envers notre communauté et pour votre soutien dans ces nombreux projets.

*Daniel Veilleux,*

Maire